

Image not found or type unknown



Locataire non parti et qui ne paye pas loyers

Par **petorine**, le **03/10/2008** à **21:31**

Bonjour,
Mon mari et moi-même sommes propriétaires bailleurs ; nous louons une maison à un couple non marié.
Ils nous doivent une partie du loyer du mois de mai, celui de juin, celui d'août a été payé par le CIL et ils nous doivent celui de septembre.
Ils nous avaient signés un courrier nous informant qu'ils quittaient la maison fin septembre et que la maison serait relouable à compter du 1er octobre. Or, j'ai pu constater ce jour que la maison n'est pas encore vide (mais les locataires sont déjà partis). Les locataires qui devaient prendre la suite ne peuvent donc pas venir dès maintenant !
Puis-je obliger les locataires à régler le mois d'octobre en plus de ceux déjà dûs ? si oui, comment faire pour recouvrir notre dette ?
Merci pour votre aide,